

INTERNATIONALE DES SERVICES PUBLICS



RAPPORT ANNUEL

2015





PANORAMA



154
pays

692
syndicats affiliés

20
millions de membres

69
membres du
personnel

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
LUTTE CONTRE LA PRIVATISATION ET PROMOTION DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ	6
INFLUENCE DE LA POLITIQUE MONDIALE	9
PROMOUVOIR LES DROITS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES ET NOS SYNDICATS	18
SYNDICALISATION ET CROISSANCE	20
PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET DE L'ÉQUITÉ	27
SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SYNDICAL	29
EUROPE (FSESP)	30
RAPPORT FINANCIER	32

INTRODUCTION

Chers/Chères Camarades,



L'année 2015 se situe à mi-parcours entre deux congrès de l'ISP : alors que nous consolidons le mandat établi en 2012, nous commençons à planifier l'avenir avec le Congrès 2017.

Nous restons pourtant confrontés à de nombreuses menaces. Nos affiliés se sont heurtés à de nouvelles atteintes à leurs droits syndicaux, et les services publics de qualité demeurent exposés aux menaces toujours présentes que constituent l'austérité et la privatisation. Notre mouvement combat les inégalités croissantes, le chômage ainsi que la résurgence des mouvements politiques de droite, souvent ouvertement xénophobes.

Les priorités identifiées depuis le Congrès de 2012, à savoir la lutte contre la privatisation, la promotion des droits syndicaux, l'influence de la politique mondiale ainsi que la syndicalisation et la croissance, n'ont jamais été plus pertinentes.

2015 a été une année particulièrement exceptionnelle dans le domaine de l'influence de la politique mondiale. En coalition avec ses alliés, l'ISP s'est montrée active dans de nombreux domaines et elle a su instaurer de véritables changements. Parmi les réalisations dont nous pouvons nous féliciter cette année, nous avons :

- sensibilisé l'opinion publique mondiale à la question des accords commerciaux néfastes, contraignant la Commission européenne à revenir sur son Mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États, et nous avons soutenu nos affiliés en Uruguay et au Paraguay dans leur démarche de retrait de l'Accord international sur le commerce des services (ACS) ;
- porté sur le devant de la scène publique les pratiques d'évasion fiscale des multinationales et les paradis fiscaux et réussi à instaurer des changements progressifs significatifs eu égard au mode de taxation des multinationales ;
- sensibilisé quant aux menaces posées par la privatisation au développement durable et

à la politique sur le climat dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable et au niveau de la COP 21 ; et

- contraint les nations les plus puissantes du monde à élever le Comité d'experts des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale au rang d'instance intergouvernementale, à l'occasion de la Conférence ministérielle sur le financement du développement.

Au terme de l'année 2015, l'ISP poursuit ces combats en qualité de figure de proue du mouvement syndical mondial et elle met le cap sur de nouveaux défis.

Dans le sillage de notre réunion des dirigeant(e)s mondiaux sur la privatisation organisée fin 2015, nous opérons une réorientation afin d'intensifier la campagne contre la privatisation. Nous faisons front face à la montée des extrémistes de droite qui, pour beaucoup, font de la crise des réfugiés leur cheval de bataille, en recentrant notre action sur les questions des migrants et des réfugiés.

Pour poursuivre sur cette lancée victorieuse, l'ISP doit se renforcer. Cette année, nous avons équilibré notre budget et accueilli sept nouveaux affiliés dans trois régions. Mais nous devons aller plus loin encore pour nous renforcer.

Je remercie tous les affiliés, le Conseil exécutif et le Comité directeur, notre petite équipe dévouée, et toute la famille syndicale de l'ISP, qui contribuent au succès de cette organisation. Il reste encore beaucoup à faire, mais notre action instaure de véritables changements.

Salutations Solidaires,

Rosa Pavanelli, Secrétaire générale

LUTTE CONTRE LA PRIVATISATION ET PROMOTION DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ

Les services publics de qualité constituent le fondement des sociétés justes et équitables. L'accès universel à des services de santé publics, des services sociaux, l'éducation, l'électricité, l'eau potable et l'assainissement ainsi que d'autres services de qualité constitue un soutien fondamental pour les individus, les familles et les collectivités. Lorsque ces services sont privatisés, la recherche du profit maximal vient supplanter l'intérêt public et entraîne tout en ensemble de conséquences parmi lesquelles les inégalités croissantes et les troubles sociaux. L'ISP s'est depuis longtemps donné pour mission de lutter contre la privatisation ; ce mandat est inscrit dans le Programme d'action de Durban.

L'ONU soutient les PPP en faveur du développement

En dépit des maigres indices attestant de leur contribution en matière de réduction de la pauvreté et de développement, privatisation, PPP et financement privé figurent au nombre des outils privilégiés par les NU pour amener les gouvernements nationaux à réaliser les objectifs de développement durable adoptés en septembre 2015 par l'Assemblée Générale des NU. L'ISP et l'IE ont exercé de fortes pressions contre les politiques de privatisation, aux côtés d'un nombre croissant d'alliés parmi les ONG. Nos revendications ont été entendues : les recommandations formulées par les NU reconnaissent les controverses entourant les PPP et suggèrent que les parties prenantes participent au niveau national. Cependant,

les politiques relatives aux PPP jouissent d'un regain d'intérêt et sont associées aux politiques d'austérité actuelles ainsi qu'aux négociations commerciales en cours.

En 2015, l'ISP a accentué ses pressions sur la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), l'une des cinq commissions régionales. Fondée en 1947, elle compte 56 États membres incluant les pays d'Europe ainsi que les États-Unis, le Canada, les républiques d'Asie centrale et Israël. Ces dernières années, la CEE-ONU a pris le parti d'établir des normes concernant les PPP, également sur une base sectorielle. Cet exercice de normalisation est fortement influencé par le secteur de l'expertise-conseil et les grandes sociétés, à qui profite la privatisation.

Obligations à impact social (SIB)

L'ISP supervise l'apparition des obligations à impact social (SIB), dernier avatar en matière de privatisation des services sociaux. Les SIB sont utilisées dans des domaines tels que la réinsertion des délinquants, l'animation socio-éducative et les services de l'emploi. Les SIB sont des contrats d'externalisation au profit d'opérateurs privés (plus rarement, les collectivités) visant à assurer des services sociaux où les paiements et les dividendes sont réalisés sur la base de l'exécution de certains résultats. Ils sont dangereux car :

- ils transforment des services publics complexes en instruments financiers ;
- ils sont difficiles à gérer ;
- le paiement basé sur des indicateurs spécifiques privilégie l'orientation des ressources vers la résolution des symptômes des problèmes sociaux, et non les causes.

Les SIB se donnent également une image sociale plus « acceptable » tout en privatisant les services sociaux de manière inacceptable, renforçant ainsi l'idée que seul le secteur privé sait innover. L'ISP a constitué un groupe et un réseau mondial de surveillance afin de partager les informations et les travaux de recherche.



Rosa Pavanelli, Secrétaire générale de l'ISP, et Dave Prentis, Président de l'ISP, avec les dirigeants des affiliés de l'ISP lors de la réunion sur la privatisation

Renforcer les outils et les campagnes liés à la privatisation

Une réunion des dirigeant(e)s de l'ISP s'est tenue les 2 et 3 décembre, à Washington D.C., à l'initiative de l'AFSCME (la Fédération américaine des employés(e)s des États, des comtés et des municipalités). La réunion a exploré les moyens offerts pour renforcer la lutte contre la vague mondiale de privatisation et établir un lien entre les campagnes nationales et la dynamique régionale et mondiale. Les participant(e)s ont passé en revue les sources politiques et les modèles économiques, le recours aux fonds de pension publics dans la privatisation, les différents modes de privatisation et d'externalisation, et le rôle des média et de la communication

dans l'orientation des débats relatifs à la privatisation.

L'ISP entend renforcer ses outils, y compris en étendant les recherches et l'échange d'informations, en coordonnant les efforts de lobbying à l'égard des principaux protagonistes des PPP, et en développant davantage d'outils aux fins des campagnes nationales de privatisation dans tous les secteurs. Elle aidera également les affiliés à organiser les salarié(e)s des opérateurs privés, tant dans le but de garantir le respect de leurs droits que pour extraire les salaires et les conditions de travail des dynamiques de maximisation du profit découlant de la privatisation.

Le modèle adopté par l'ISP pour lutter contre les dynamiques de privatisation dans le secteur des services publics de distribution est à présent extrêmement

Caisses de retraite

L'ISP a convoqué une réunion avec les affiliés en amont de la réunion du Comité sur le capital des travailleurs de la CSI, à Londres, le 15 septembre. Les affiliés de l'ISP ont vivement recommandé à la CSI de se montrer plus prudente lorsqu'elle plaide en faveur des investissements des caisses de retraite dans les infrastructures publiques – nous ne voulons pas que les caisses de retraite des travailleurs/euses de la fonction publique contribuent à la privatisation. Nos recherches démontrent que peu de caisses investissent directement dans la privatisation des infrastructures ou dans les PPP.

En 2015, les administrateurs/trices des caisses de retraite se sont notamment mobilisés en raison du montant des honoraires versés aux gestionnaires de portefeuilles et aux prestataires de services. Il s'avère qu'un certain nombre de gestionnaires de fonds spéculatifs et de fonds de capital-investissement ont facturé des coûts cachés dans la mesure où un certain nombre de caisses de retraite avaient cessé d'investir dans ces domaines.

La contribution des administrateurs/trices des caisses de retraite a été sollicitée pour certaines résolutions des actionnaires, y compris à l'encontre de la privatisation de l'éducation prônée par les entreprises Pearson et Bridge.

bien rodé. Les principales composantes incluent :

- de solides recherches qui mettent en relation les acteurs régionaux et les dynamiques régionales et mondiales et qui discréditent bon nombre des fausses promesses formulées par les adeptes de la privatisation et leurs alliés ;
- une consultation et une orientation stratégiques au profit des syndicats nationaux afin d'éclairer et d'améliorer leur processus décisionnel ainsi que la planification et la mise en œuvre de leurs campagnes ;
- la mise en réseau entre les syndicats et les organisations de la société civile, aux niveaux local, régional et mondial ;
- l'appui aux campagnes, y compris la consultation stratégique, le rayonnement médiatique et les outils techniques.

L'ISP œuvre également au sein d'institutions régionales et mondiales telles que la Banque mondiale, les banques de développement régionales, les Nations Unies, l'OCDE, et d'autres encore. Ces travaux sont orientés vers la sensibilisation des représentants élus et nommés, et l'encouragement de ces derniers à réévaluer avec réalisme les promesses de la privatisation.

Alternatives à la privatisation

Tout combat cohérent contre la privatisation devrait également inclure des propositions d'amélioration des services publics. La campagne de l'ISP sur la justice fiscale s'attaque à certains des problèmes

systémiques sous-jacents en matière d'accès aux fonds.

L'autre motif avancé en justification de la privatisation et des PPP repose sur l'accès aux compétences techniques et managériales de l'administration du secteur privé. Toutefois, lorsque le secteur public ne dispose pas de solides capacités pour opérer, en particulier au niveau managérial, l'ISP plaide en faveur des partenariats entre différents opérateurs publics, parfois issus de divers pays. Les opérateurs publics peuvent s'entraider à travers la formation et l'échange d'informations, tout en évitant les dérives que constituent la réalisation de profits, les fusions et les acquisitions. Il est important de noter que les Partenariats Publics-Privés (PUP) ne consistent pas à financer des investissements en capital mais à améliorer la capacité de manière à pouvoir réaliser les investissements requis.

Le concept PUP n'est pas nouveau, on parlait auparavant de jumelage. Avec l'avènement

de la privatisation dans les années 80, il a toutefois perdu de sa popularité auprès des agences de développement. L'ISP a relancé ce concept à travers ses travaux dans le secteur de l'eau, et les PUP dans ce secteur gagnent du terrain.

L'Alliance mondiale des opérateurs du secteur de l'eau (GWOPA) d'ONU Habitat s'efforce de promouvoir les PUP dans le monde, avec quelque 200 partenariats à son actif jusqu'à présent. L'ISP détient deux sièges au sein du comité directeur de la GWOPA et nous agissons en coordination avec la société civile et un certain nombre d'opérateurs publics pour renforcer les partenariats. En 2015, l'ISP a appuyé auprès du projet Facilité Eau de l'UE un accroissement des financements au profit des PUP. Les affiliés latino-américains de l'ISP bénéficieront du soutien du nouvel affilié SGBATOS afin d'appuyer la plateforme régionale de la GWOPA.

Remunicipalisation

Ces dernières années, un nombre croissant d'autorités locales a mis un terme prématurément aux contrats de PPP ou ne les a pas renouvelés. Nous avons choisi de baptiser ce processus « remunicipalisation », bien qu'il puisse également s'appliquer aux gouvernements fédéraux, régionaux et nationaux. Nous recensons jusqu'à présent 250 remunicipalisations, la plupart dans le secteur de l'eau. Nombre d'entre elles sont le fruit de campagnes publiques percutantes destinées à ramener dans le giron public la propriété et la gestion des entités concernées. L'ISP collabore avec des ONG afin d'étoffer la base de connaissances et l'intégrer aux campagnes en cours.

Nous étendons les recherches au secteur de l'énergie, dès lors que l'option de remunicipalisation doit s'intégrer à la réponse à la crise du climat. Certaines collectivités ramènent des composantes du système énergétique dans le giron public, ou au sein de structures coopératives, précisément dans le but d'opérer une transition plus rapide des énergies fossiles vers les énergies renouvelables. Nous nous intéressons à présent à d'autres secteurs tels que la santé et les services sociaux, l'enlèvement et le traitement des déchets ainsi que le transport.

INFLUENCE DE LA POLITIQUE MONDIALE



Rosa Pavanelli, Secrétaire générale de l'ISP, et Daniel Bertossa, Directeur politique, discutent de la justice fiscale avec Joseph Stiglitz

Publiques comme privées, les institutions mondiales ne cessent d'accroître leur influence sur les règles et les normes auxquelles les gouvernements nationaux sont tenus de se conformer. Ces processus ont connu une progression importante cette année étant donné que la fiscalité, le commerce, le développement durable, le changement climatique et la réduction des risques de catastrophes ont tous occupé le devant de la scène internationale. L'ISP figure parmi les rares organisations mondiales travaillant depuis toujours et sans relâche pour défendre l'intérêt public, les services publics et le secteur public sur ces forums internationaux.

Sans l'implication de l'ISP, le point de vue unique des employé(e)s de la fonction publique ne serait pas entendu. Étant donné que l'influence de la politique mondiale s'est vue érigée au rang de priorité lors du Congrès de 2012, l'ISP a souvent été un chef de file du mouvement syndical mondial. Elle a remporté en 2015 de véritables victoires au profit des travailleurs/euses et des personnes usagères des services publics de qualité. Les exemples ci-après viennent s'ajouter aux travaux mentionnés dans d'autres sections du présent rapport, sur des questions telles que la lutte contre la privatisation, les accords commerciaux et les droits syndicaux.

Sommet syndical mondial sur la fiscalité

Avec le soutien de la FES, l'ISP a organisé un Sommet syndical mondial sur la fiscalité dont le but était d'assurer que les syndicats des secteurs public et privé, les Fédérations Syndicales Internationales (FSI) et les centrales nationales du monde entier comprennent l'importance de la justice fiscale pour les travailleurs/euses ainsi que les possibilités offertes pour changer la donne ; il s'agissait également de les amener à s'engager à agir.

Des dirigeant(e)s syndicaux issus de plus de 25 pays, des journalistes internationaux spécialisés en matière fiscale, l'OCDE et la société civile ont assisté au sommet. Il a été convenu de cibler l'évasion fiscale des multinationales et d'appuyer la mise en place d'une instance fiscale intergouvernementale ; l'événement a également marqué la prise d'engagements sur tout un éventail d'actions prioritaires.

L'ISP et la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) ont par ailleurs dénoncé les montages de fraude fiscale mis en place par le géant américain du pétrole, Chevron, pour économiser plusieurs milliards de dollars d'impôts.



Commission indépendante sur la réforme de la fiscalité internationale des sociétés (ICRICT)

L'ISP est un membre fondateur du Comité directeur de la Commission indépendante pour la réforme de l'impôt international sur les sociétés (ICRICT), où elle représente les syndicats mondiaux. L'ICRICT a été mise en place pour permettre de présenter, sur la scène internationale, des visions politiques alternatives essentielles et crédibles dans le contexte du débat mondial sur la fiscalité. Elle est présidée par l'ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies, José Antonio Ocampo, et inclut les Commissaires Joseph Stiglitz, Magdalena Sepúlveda Carmona, Eva Joly et Ifueko Omoigui Okauru. La Secrétaire générale de l'ISP, Rosa Pavanelli, a été entendue par l'ICRICT à New York en mars.

L'ICRICT a communiqué ses conclusions à Trente, Italie, où la Secrétaire générale de l'ISP, Rosa Pavanelli, a prononcé une allocution d'ouverture. Les conclusions ont fait l'objet d'une vaste couverture par les médias internationaux.

L'ICRICT a organisé des sessions à Addis-Abeba en amont de la Conférence ministérielle sur le financement du développement et elle a fait pression en faveur de l'inclusion d'une instance fiscale mondiale dans le texte de la conférence. Les commissaires de l'ICRICT ont également assisté au Sommet des dirigeants du G20, à la réunion des ministres des Finances du G20, à la réunion du Comité des Nations Unies sur les affaires fiscales, aux réunions

du FMI et de la Banque mondiale ainsi qu'à d'autres événements internationaux.

L'ISP a organisé la stratégie médiatique de l'ICRICT, elle a financé et développé le site web de l'ICRICT et dirigé les activités de levée de fonds (y compris en ralliant le généreux soutien de la FES). Récemment, l'ISP a appelé ses affiliés à soutenir financièrement l'ICRICT en raison du refus des entreprises donatrices et des donateurs à vocation philanthropique. Le Huffington Post et le Washington Times se sont emparés de l'histoire. Sans le soutien de l'ISP, l'ICRICT n'existerait plus aujourd'hui et nous remercions les affiliés de leurs dons.

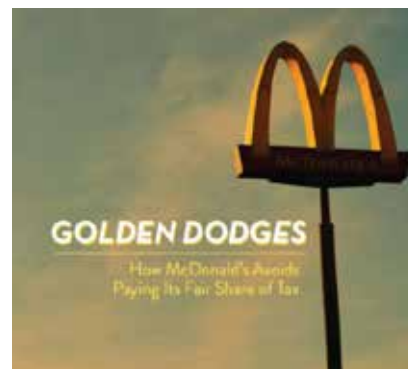
Justice fiscale

L'ISP a joué un rôle prépondérant dans la campagne mondiale pour la justice fiscale, aux côtés de ses partenaires nationaux et internationaux, afin de mettre au jour le scandale de la fraude fiscale des entreprises et lutter pour la justice fiscale utilisée à des fins de financement des services publics de qualité, redistribuer les richesses et faciliter un développement économique et social durable. Nous poursuivons notre étroite coopération avec des groupes de la société civile tels que l'Alliance mondiale pour la justice fiscale et avec la Friedrich Ebert Stiftung (FES). L'ISP a figuré au cœur de trois des plus vastes initiatives mondiales en faveur de la justice fiscale destinées à influencer un certain nombre de forums décisionnels mondiaux liés à la fiscalité en 2015, y compris la Conférence ministérielle sur le financement du développement

et la conclusion du projet de l'OCDE intitulé « Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices » (BEPS, d'après son acronyme anglais – Base Erosion and Profit Shifting).

L'ISP et la FESP ont collaboré avec l'UIES pour soutenir sa campagne Fight for Fifteen. Les syndicats mondiaux de la fonction publique, les syndicats de l'industrie alimentaire et la société civile ont œuvré main dans la main en vue d'exposer au grand jour les pratiques d'évasion fiscale adoptées par McDonald's. Les rapports intitulés « The Golden Dodges » et « Unhappy Meal » ont bénéficié d'une couverture médiatique significative et exercé une pression sur McDonald's dans le monde entier.

Ces deux dernières années, l'activité de l'ISP visait essentiellement à influencer la réforme des règles fiscales internationales axée sur les



entreprises, dans le cadre du projet BEPS de l'OCDE. Les résultats finaux ont été publiés par l'OCDE en octobre et les pressions exercées par les syndicats et la société civile ont donné lieu à d'importants progrès pour contrer les pratiques d'évasion fiscale abusives des entreprises, y compris l'établissement de rapports pays par pays, l'échange automatique d'informations et le durcissement des règles régissant le chalandage fiscal et les pratiques fiscales néfastes. Après des décennies

de résistance à toute forme de changement, il s'agit ici d'avancées importantes. Cependant, un certain nombre de réformes fiscales potentielles n'ont pas eu lieu car le lobby des entreprises a accentué ses pressions auprès des acteurs de premier plan tels que les États-Unis et l'UE. L'ISP fait partie du groupe de suivi du BEPS qui a rédigé une analyse finale des résultats.

L'ISP a également organisé des réunions nationales en Afrique et en Amérique latine afin de renforcer les campagnes nationales et elle assurée la coordination de la participation du mouvement syndical mondial au lancement de l'Alliance mondiale pour la justice fiscale (GATJ) lors du Sommet de l'Asie-Pacifique.

L'ISP a participé au Forum des présidents du G20 sur la réforme fiscale mondiale.

Des représentant(e)s des affiliés de l'ISP ont pris part à l'Université d'été mondiale sur la justice fiscale ainsi qu'à l'École internationale des journalistes d'investigation (International School for Investigative Journalists) de Finance Uncovered.

Grâce aux pressions exercées par les syndicats et la société civile autour du processus BEPS, la justice fiscale connaît à présent une dynamique au-delà du rapport final du BEPS. Nous avons notamment mis à jour la tendance croissante à accepter la concurrence fiscale, ou le nivellement par le bas des taux d'imposition nationaux effectifs des grandes sociétés. L'ISP a élargi son champ d'action politique pour s'opposer à la concurrence fiscale, continuer de demander l'établissement d'une instance fiscale mondiale



et revendiquer une attitude ouverte et transparente des gouvernements lorsqu'ils accordent des avantages fiscaux et proposent des mesures incitatives au profit des grandes sociétés – de préférence au travers de rapports annuels au parlement. Elle soutient également la démarche visant à rendre publics les rapports pays par pays.

S'opposer aux accords commerciaux dangereux

L'ISP continue de collaborer avec ses affiliés, ses partenaires de la société civile et d'autres

syndicats pour s'élever contre la nouvelle vague dangereuse d'accords commerciaux, à l'instar de l'Accord sur le commerce des services (ACS), du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), de l'Accord de Partenariat transpacifique (PTP), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'UE (AECG) ainsi que des accords commerciaux entre le MERCOSUR et l'UE. L'ISP s'est établie parmi les chefs de file mondiaux représentant les travailleurs/euses dans la lutte contre les accords commerciaux

La Commission européenne ressent une pression sur le RDIE

Pour montrer l'anxiété croissante des gouvernements européens face à l'opposition publique à ces accords commerciaux, la Commission européenne a entrepris une consultation au sujet des clauses hautement controversées du RDIE (mécanisme de Règlement des différends entre investisseurs et États) proposées dans le cadre du TTIP et de l'AECG. Les syndicats et la société civile ont mis en place des sessions d'information et de réponse à ces consultations qui ont suscité le nombre record de 150 000 retours, avec plus de 97 pour cent de personnes rejetant le RDIE. La Commissaire européenne au commerce, Cecilia Malmström, a ainsi été amenée à déclarer que le RDIE était devenu « l'acronyme le plus toxique en Europe ». À l'automne 2015, l'UE a publié une proposition révisée du RDIE, renommé Système juridictionnel des investissements, qui aborde certains des abus de procédure les plus flagrants mais permet encore et toujours aux multinationales étrangères de porter plainte contre les gouvernements pour contester des politiques d'intérêt public. L'ISP a mandaté des travaux de recherche afin de tirer au clair les problèmes posés par la nouvelle proposition de système juridictionnel des investissements (ICS).

et son action a, une fois encore, été couronnée de succès cette année. « Notre monde n'est pas à vendre » (Our World Is Not For Sale – OWNFS) et la Friedrich Ebert Stiftung (FES) demeurent d'importants partenaires dans le cadre de nos travaux.

Le président Tabaré Vázquez a annoncé, le 7 septembre, que l'Uruguay avait décidé de se retirer des négociations sur l'ACS. Et l'ISP, ses affiliés et ses alliés n'y sont pas pour rien. Le Paraguay s'est également retiré du processus ; après Singapour et l'Uruguay, il est le troisième pays à quitter la table des négociations.

Les affiliés de l'ISP en Uruguay ont assisté au Sommet sur l'ACS, à Genève, en 2014, et ils se sont engagés à prendre des mesures. L'ISP a convoqué une réunion parrainée par la FES, en Uruguay, le 12 mai, afin de réunir les syndicats des secteurs privé et public contre l'ACS. Dans le cadre d'une grève nationale d'une journée organisée le 6 août, la Fédération syndicale d'Uruguay, PIT-CNT, a appelé au retrait du pays.

- Après la publication du texte approuvé sur le PTP en octobre, l'ISP a publié une déclaration expliquant ces menaces, elle a diffusé l'information auprès de ses affiliés, soutenu les actions au niveau national et exhorté l'ensemble des affiliés à prendre des mesures pour s'opposer à cet accord ;
- L'ISP, la FES et OWINFS ont organisé une formation technique sur trois jours en faveur des affiliés, des FSI, des centrales syndicales nationales, des organisations de la société civile et des syndicats du secteur privé, qui ont ainsi appris à lire et à analyser les accords sur le

commerce de services en vue de renforcer leurs capacités et contribuer aux efforts de lobbying. Les participant(e)s à cet atelier ont ensuite rédigé une résolution efficace contre l'ACS, qui a été adoptée lors du Congrès de la CES, en veillant à ce que des FSI telles que l'ITF, UniGlobal et l'IE, ainsi que des centrales syndicales nationales telles que le TUC et la DGB prennent position dans cette opposition de façon active et ferme ;

- La Secrétaire générale de l'ISP a évoqué les effets des accords de commerce sur la démocratie lors de la Conférence des présidents des parlements de l'UE tenue à Rome ;
- L'ISP a organisé des réunions de campagne nationales au Costa Rica, au Pérou, au Panama, en Colombie et en Uruguay et elle a mandaté des travaux de recherche sur les engagements en matière d'accès aux marchés dans le cadre de l'ACS pour les pays d'Amérique latine (Costa Rica, Colombie, Panama, Pérou) destinés à appuyer les campagnes et le lobbying ;
- Elle a commenté la fuite la plus importante jamais connue de documents à caractère commercial lorsque le site WikiLeaks a révélé plus de 10 textes relatifs aux négociations de l'ACS et elle a fait paraître une analyse du texte de l'ACS divulgué au sujet de l'Annexe concernant les services liés à l'énergie pour coïncider avec la tenue de la COP21 ;
- L'ISP a participé à un panel de discussion et délivré une allocution de clôture lors du Sommet sur le financement de la démocratie à Washington, évoquant l'importance de



Manifestation de l'ISP contre le commerce, à Lima, au Pérou

la lutte contre les accords commerciaux, et elle a organisé un séminaire lors du Forum de l'OMC sur l'Accord sur le commerce des services.

ODD

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés à New York lors d'une séance spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU, du 25 au 27 septembre, alors que les indicateurs continueront de faire l'objet de négociations en 2016.

Les objectifs généraux du mouvement syndical (travail décent, protection sociale universelle, droit humain à l'eau et à l'assainissement, éducation de qualité gratuite, soins de santé pour tous, égalité entre les sexes et réduction des inégalités de revenus) sont pris en compte dans les ODD et les cibles. L'ISP reste toutefois très critique à l'égard du système de soutien des ODD destiné à les mettre en

Financement du développement (FD)

Dans le domaine de la fiscalité et du développement durable, l'ISP a œuvré afin d'influencer le processus de FD, qui s'est soldé par la Troisième Conférence internationale sur le financement du développement (FFD3) à Addis-Abeba, en juillet, à l'occasion de laquelle a été adopté le Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA). L'ISP a :

- collaboré avec plus de 600 organisations de la société civile et réseaux du monde entier afin d'amener la conférence à élever le Comité d'experts des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale au rang d'instance intergouvernementale, dans le but de gérer plus efficacement la fraude fiscale des multinationales ;
- participé à un dialogue conjoint ODD/financement du développement entre la société civile et les gouvernements, qui ont abordé les questions de la dette et de la réforme de la structure financière en avril ;
- formulé des observations dans le cadre de la préparation du projet de document final de la FFD3, tout au long de la période de négociation précédant l'événement à Addis-Abeba ;
- lancé conjointement une pétition signée par 150 organisations en vue d'exclure l'eau et l'assainissement, les soins de santé et l'éducation des discussions autour du financement privé et du financement du secteur privé dans le contexte du financement du développement.

<http://www.world-psi.org/fr/programme-de-developpement-pour-lapres-2015-signez-la-petition>

œuvre et à suivre efficacement leur évolution car il pourrait finalement devenir un vecteur en faveur de la privatisation et du maintien du statu quo. Des critères inconditionnels sont nécessaires pour garantir que l'intervention du secteur privé est conforme à l'intérêt public, en particulier lorsque des ressources publiques sont utilisées pour soutenir le secteur privé.

En 2015, l'ISP a participé :

- aux négociations intergouvernementales et elle a organisé une série d'événements parallèles aux Nations Unies, auxquels ont largement participé des OSC mais aussi les principaux négociateurs de l'UE, du G7 et des représentant(e)s des coprésidents de la négociation, les organismes des Nations Unies et d'autres acteurs, appelant à l'exclusion des services publics essentiels de la promotion des PPP ;
- à une série d'événements au cours du Sommet 2030 en septembre. En novembre, des ateliers de formation

régionaux ont été organisés par le DAES pour l'Amérique latine/Caraïbes et la Région africaine, auxquels des membres d'affiliés de l'ISP ont participé.

Les institutions financières internationales (IFI)

Les efforts de l'ISP restent axés sur le processus de révision des politiques de sauvegarde sociales et environnementales au niveau du Groupe de la Banque mondiale. L'ISP continue de superviser :

- les politiques et programmes des IFI relatifs à la privatisation en général, et aux partenariats public-privé en particulier ;
- le processus de réforme des politiques de sauvegarde de la Banque interaméricaine de développement, étant donné qu'il s'opère parallèlement à celui de la Banque mondiale ;
- ainsi que celui du Fonds monétaire international en ce qui concerne les politiques et les programmes de

l'organisation dans le domaine fiscal.

L'ISP soutient la dernière communication de la CSI au sujet du processus de révision des politiques de sauvegarde de la Banque mondiale, qui se montre plutôt critique à l'égard de la mesure de sauvegarde révisée pour le monde du travail, conformément au document émis par la CSI en août 2015 <http://www.ituc-csi.org/revised-draft-of-world-bank-s?lang=en>.

Les échanges menés en décembre lors de la **réunion des dirigeant(e)s mondiaux, tenue à Washington, sur le thème de la privatisation** impliquaient également des représentant(e)s du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et du gouvernement américain (Départements du Trésor, du Travail et Département d'État). Des représentant(e)s du FMI et de la Banque mondiale ont invité l'ISP à intervenir directement et assurer un échange d'informations et de données d'expérience en lien

avec ses projets et programmes. Les participant(e)s de l'ISP ont donné suite à cette invitation en soulevant, auprès du département du Trésor américain et des IFI, des préoccupations quant à certains cas particuliers de privatisation.

Aux côtés d'UNI, de l'IBB et d'organisations de la solidarité syndicale, l'ISP a dépêché une délégation lors la **48ème réunion annuelle de l'ADB à Bakou, Azerbaïdjan**. Celle-ci a convoqué un forum commun avec des organisations de la société civile sur la question des PPP et elle a pris part à des discussions thématiques. La délégation a rencontré les principales délégations et officiels de l'ADB et elle a poursuivi ses efforts de lobbying.

Migration

En raison de la pauvreté, de l'absence de développement, de démocratie et de paix, et face aux dangers que représentent le changement climatique, les conflits et la violence en de nombreux points du globe, des populations toujours plus nombreuses sont déplacées par la force, tant à l'intérieur qu'au travers des frontières. Le plaidoyer en faveur d'une approche fondée sur les droits et des services publics de qualité demeure une priorité de l'action de l'ISP sur la migration, car elle reste impliquée dans le cadre de mesures visant à renforcer la capacité des affiliés et influencer les politiques.

L'ISP redouble d'efforts pour répondre à l'inquiétude mondiale croissante suscitée par les flux importants de migrants et de réfugiés. Des millions de personnes ont été déplacées de force dans le monde en raison de persécutions, conflits, violence

généralisée ou violations des droits humains. Cinquante pour cent des 19,5 millions de réfugiés en 2015 étaient des enfants. Ces chiffres augmenteront encore avec la persistance des conflits et de la violence. La Syrie compte 7,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur de ses propres frontières et 4 millions de réfugiés, suivie de l'Afghanistan (2,59 millions) et de la Somalie (1,1 million). L'instabilité persistante en Libye est particulièrement préoccupante et va entraîner une nouvelle progression des flux de réfugiés.

L'ISP continue d'appeler à la ratification et au respect du cadre normatif contenu dans la Convention des Nations Unies sur les travailleurs migrants, les conventions de l'OIT sur les travailleurs migrants (C97 et C143) et la Convention des NU de 1951 relative au statut des réfugiés, dans le contexte de la gestion de la situation des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés. L'extrême pauvreté, les régimes répressifs et les conflits découlant de la lutte pour l'obtention de ressources conduiront à l'avenir à des situations de migration de masse. Le déficit de travail décent et l'absence de services publics de qualité obligent un nombre croissant de personnes à émigrer, souvent dans des circonstances dangereuses et désespérées. Au vu de la complexité de la situation, il est absolument déterminant d'aborder la situation humanitaire et des droits de l'homme des migrants et des réfugiés en adoptant une approche globale fondée sur les droits.

Les activités de l'ISP se poursuivent avec le Projet de l'ISP sur le travail décent et la protection sociale des

travailleurs migrants dans les services publics. À l'occasion d'un congrès public, organisé à Manille, Philippines, en juillet, l'ISP a lancé ses tout premiers dossiers d'information sur les travailleurs/travailleuses migrant-e-s. Élaborée dans le cadre du projet de l'OIT pour la promotion d'un travail décent par-delà les frontières, avec le financement de l'Union européenne, cette série de documents d'information fournit aux travailleurs/euses migrants du secteur de la santé des renseignements accessibles, fondés sur les droits, spécifiques aux différents pays, favorisant l'égalité des genres et adaptés aux compétences, couvrant chaque étape de la migration : des préparatifs au retour et à la réintégration, en passant par l'arrivée à destination et la vie sur place.

L'ISP participe à la mise en œuvre de l'accord bilatéral conclu entre les Philippines et l'Allemagne au regard des travailleurs/euses de la santé philippins qui migrent en Allemagne. Unique en son genre, cet accord instaure un Comité conjoint responsable du contrôle et de l'évaluation de la mise en œuvre de l'accord, impliquant les syndicats, à savoir Ver.di en Allemagne et PSLINK aux Philippines, aux côtés des principaux ministres du Travail et de la Santé dans les deux pays. Il prévoit le recrutement éthique des travailleurs/euses de la santé, la non-discrimination entre les travailleurs/euses locaux et migrants, la coopération en matière de développement des ressources humaines, l'accès à la protection sociale et la réciprocité mutuelle de la responsabilité de l'État.

Le Sri Lanka et le Nigeria ont réalisé des cartographies et des recherches participatives

sur l'incidence de la migration sur les services publics et, de concert avec les affiliés d'Afrique du Sud et des Philippines, ils ont mis au point des supports d'information à l'intention des travailleurs/travailleuses locaux et migrant-e-s. Le projet établit une interaction avec les affiliés afin de mettre au point une campagne mondiale destinée à supprimer les commissions de recrutement parfois exorbitantes imposées par les agences. Ces commissions sont la cause principale d'endettement et de travail forcé pour bon nombre de travailleurs/euses migrants. La campagne devrait se poursuivre en 2016.

Changement climatique et services publics

À travers l'Accord de Paris sur le climat du 12 décembre, la plupart des gouvernements nationaux reconnaissent les menaces posées par le changement climatique – même s'ils rechignent encore à prendre les mesures nécessaires afin d'instaurer les changements systémiques requis. Les difficultés courantes demeurent :

- fortes des richesses amassées pendant 200 années de rejets de dioxyde de carbone, les nations industrialisées riches **doivent acquitter leur juste part** en vue d'opérer la transition mondiale qui s'impose. Si elles ont accepté de contribuer à un fonds mondial pour le climat, le montant est néanmoins trop faible, l'allocation de fonds trop incertaine et les promesses de paiement non tenues ;
- la **transition** entre énergies fossiles et sources renouvelables doit s'opérer plus rapidement, plus

largement et plus en profondeur ;

- les gouvernements nationaux n'ont pas donné aux Nations Unies (ou à toute autre instance) les **outils d'exécution** nécessaires pour permettre à tous les pays d'opérer de rapides changements ;
- **les travailleurs/euses ne sont pas convenablement protégés**, en particulier dans les industries d'extraction, de transport et de combustion de combustibles fossiles. L'Accord de Paris ne reconnaît pas les problématiques clés touchant les travailleurs/euses dans le texte contraignant – la juste transition et le travail décent sont reconnus uniquement dans le préambule qui n'a pas force exécutoire. Toutefois, cela devrait suffire pour appuyer la participation syndicale au processus décisionnel national.

À Paris, la grande différence réside dans les contributions déterminées au niveau national (NDC), qui sont des déclarations volontaires par tous les gouvernements nationaux indiquant quelles mesures ils s'approprient à prendre pour atténuer (réduire les émissions

de carbone) et s'adapter (aux conséquences du changement climatique). Les NDC devraient également spécifier les outils de financement et d'investissement. Elles n'ont aucune force exécutoire et seront révisées périodiquement par les NU.

Les syndicats devraient utiliser les NDC afin de mieux comprendre la politique gouvernementale, y compris au niveau sectoriel, et s'assurer d'être consultés au cours du processus de transition climatique. Les NDC des différents pays peuvent être consultées ici : <http://www4.unfccc.int/submissions/indc/Submission%20Pages/submissions.aspx>



María Castañeda, Secrétaire-trésorière de 1199SEIU, États-Unis, s'adresse à la COP21



À Paris, l'ISP a souligné le rôle essentiel des services publics, organisé des réunions parallèles sur les thèmes Villes et climat et Travailleurs/euses de la santé et climat, et nommé des intervenant(e)s dans le cadre des discussions sur la Transition énergétique (aux côtés de Trade Unions for Energy Democracy – TUED) et sur la Migration.

L'action de l'ISP dans le domaine du changement climatique est associée à nos travaux en cours :

- plus de la moitié de l'humanité vit aujourd'hui en ville, où 75 pour cent de la valeur économique est créée et 70 pour cent du carbone émis. L'infrastructure et les services urbains sont vulnérables aux conditions météorologiques extrêmes ;
- les systèmes de santé seront encore davantage sollicités sous l'effet du changement climatique, avec la propagation des maladies et les conséquences d'une aggravation de la pollution et des conditions météorologiques encore plus extrêmes ;
- une part importante des fonds destinés à mettre en œuvre les programmes sur le changement climatique a disparu dans des paradis fiscaux ;
- lorsque les gouvernements privatisent, ils perdent les connaissances et le personnel de base ainsi que la capacité à réglementer et influencer le développement du secteur. La dynamique de marché empêche le secteur privé de gérer efficacement le changement climatique. Les accords commerciaux vont verrouiller les privatisations et pourraient bien empêcher

de futures politiques et réglementations sur le climat ;

- le nombre de migrants climatiques devrait atteindre les 200 millions à l'horizon 2050, et l'impact sera maximal pour les gouvernements locaux et régionaux.

Sociétés multinationales

La Conférence internationale du Travail 2016 consacrera un débat général à la question du « Travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales ». L'ISP plaidera en faveur du rôle essentiel des services publics tels que l'inspection du travail, la justice fiscale et les marchés publics, ainsi que de la nécessité de doter les institutions et les services publics en ressources adéquates pour faire du travail décent une réalité dans l'ensemble de la production mondiale et des systèmes de prestation de services. En préparation de ce débat, la Secrétaire générale de l'ISP, Rosa Pavanelli, et Tifonie Powell de la Jamaica Civil Service Association se sont exprimées lors du Symposium international des travailleurs sur le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement, organisé par l'OIT-ACTRAV du 15 au 17 décembre.

Aux côtés d'IndustriALL et de l'IBB, l'ISP et ses affiliés sont impliqués dans le cadre de trois accords-cadres internationaux (ACI) dans le secteur de l'énergie, avec les multinationales suivantes : Enel-Endesa, GDF-SUEZ (désormais Engie) et Electricité de France (EDF). Il est particulièrement important que ces trois ACI soient reconduits étant donné que les paramètres, les stratégies et les comportements des entreprises évoluent. Ils devraient donc

être renouvelés en 2016, ce qui implique un travail considérable pour cartographier les structures des entreprises, y compris les filiales à l'étranger, et pour établir un parallèle avec les syndicats. La cartographie nous permet d'identifier les acteurs de premier plan au sein de l'ISP puis de travailler sur les questions clés qui peuvent être résolues/sur lesquelles l'on peut avancer dans le cadre du travail lié aux ACI.

Solidarité dans le contexte du séisme au Népal

Le terrible tremblement de terre qui a frappé le Népal, le 25 avril, a coûté la vie à plus de 8 000 personnes et blessé 21 000 autres. Les affiliés népalais de l'ISP ont immédiatement pris part aux opérations de secours et l'ISP a débloqué des fonds à partir du Fonds pour l'Asie-Pacifique afin de répondre aux besoins urgents. Raman Kannan, Secrétaire sous-régional de l'ISP pour l'Asie du Sud, s'est rendu au Népal en mai afin d'y rencontrer les affiliés de l'ISP. Il a pu constater la désolation causée par le tremblement de terre mais il a aussi été impressionné par l'excellent travail accompli par les agents des services de santé malgré les conditions d'exercice difficiles. Les affiliés de l'ISP ont déjà contribué au Fonds d'aide au Népal de l'ISP à hauteur de 118 660 euros.

Lecture complémentaire:
<http://www.world-psi.org/fr/les-employes-du-secteur-public-nepalais-en-premiere-ligne-des-operations-de-secours-apres-le-seisme>

Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe

L'ISP a participé, en mars 2015, à la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, tenue à Sendai, au Japon. Les membres du Groupe de travail de l'ISP sur les situations d'urgence et les catastrophes, avec l'appui des Vice-présidents Tsuneo Ujie de JICHIRO et de María Castañeda chez 1199SEIU, ont convoqué une réunion préalable et examiné les Lignes directrices de l'ISP sur les situations d'urgence. L'ISP tenait un stand d'information lors de la conférence afin de démontrer à l'ensemble des participant(e)s l'importance des travailleurs/euses de la fonction publique et la nécessité d'une bonne formation et d'un équipement adapté. L'ISP est intervenue dans bon nombre des ateliers et a présenté un exposé en plénière. JICHIRO a organisé des événements destinés à mettre en avant l'effort de reconstruction post-tsunami. Le document final ouvre un certain nombre de portes au lobby des entreprises mais il reconnaît également le rôle clé des services publics. L'ISP continue de soutenir les affiliés qui luttent face aux répercussions des catastrophes, notamment aux Philippines et au Népal. Nous ne cherchons pas à nous substituer aux organismes d'aide en cas de catastrophe mais à garantir que les syndicats sont en mesure de reconstruire plus solidement et que les travailleurs/euses d'urgence sont mieux préparés aux futures éventualités.



David Boys, Secrétaire général adjoint de l'ISP, s'adresse à la réunion à Sendai

PROMOUVOIR LES DROITS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES ET NOS SYNDICATS

18

RAPPORT ANNUEL ISP 2015

La protection des droits des travailleurs et travailleuses et des droits syndicaux compte au nombre des activités phares de l'ISP. L'ISP dénonce publiquement les violations des droits syndicaux et humains dans les services publics et coopère avec ses affiliés et les autres organisations syndicales nationales et internationales lorsque de graves violations se produisent.

L'ISO sur le point d'établir des normes sur la santé et la sécurité au travail ?

L'ISP mène campagne activement contre une tentative de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) visant à empiéter sur le mandat de l'OIT dans le domaine de la santé et la sécurité au travail. Le protocole d'entente signé en 2013 entre l'OIT et l'ISO a entraîné la situation actuelle, à savoir le risque que la norme ISO proposée en matière de SST porte atteinte à la législation nationale ainsi qu'à la participation syndicale dans les négociations et la mise en œuvre des mécanismes de SST. L'ISP a appelé ses affiliés de 64 pays à prendre des mesures pour entrer en contact avec les gouvernements, les centrales syndicales nationales et les organismes nationaux de normalisation.

Soutien aux campagnes

- L'ISP a émis des courriers de soutien et de solidarité à l'intention des affiliés au Salvador, en Équateur, en Turquie, en Égypte, au Pérou, au Guatemala, en Finlande, et dans bien d'autres pays encore. Elle a lancé une campagne

de solidarité en faveur des membres grévistes de PCS à la National Gallery de Londres, en coopération avec LabourStart.

- En juillet 2015, le gouvernement britannique a publié le Projet de loi sur les syndicats qui contient un large éventail de mesures destinées à restreindre la capacité des syndicats et de leurs membres à organiser collectivement et à lancer des actions revendicatives. L'ISP est vivement préoccupée par ce projet de loi auquel elle s'oppose et qui, selon nous, nuira considérablement aux droits humains et syndicaux fondamentaux tels que la liberté syndicale et le droit de grève au Royaume-Uni. L'ISP a adressé des courriers de protestation à l'attention de la Commission européenne et des demandes à l'attention du gouvernement britannique.
- Le 14 septembre, l'ISP a présenté au siège de l'Organisation internationale du Travail (OIT), à Genève, une plainte préparée par l'AFCO au nom de 230 000 fonctionnaires canadiens pour violation des conventions n^{os} 87, 98, 151 et 154.
- Les 19 et 20 septembre, l'ISP a participé à la Conférence LabourStart à Bruxelles et, les 5 et 6 octobre, à la Conférence sur les campagnes de la FES à Berlin. Le 1^{er} octobre, l'ISP a participé à une réunion internationale sur le droit de grève organisée par Amnesty International et l'ICTUR à Londres.
- Tout au long de 2015, les affiliés coréens de l'ISP ont lutté contre les réformes régressives du

travail (altération des échelles des salaires, progression de l'emploi précaire, réductions des droits syndicaux) qui ciblaient tout particulièrement le secteur public. Le KHMU et le KPTU ont rejoint les mobilisations massives du KCTU et les mouvements de grève généraux des 24 avril, 15 juin, 23 septembre, et d'octobre à décembre. Le gouvernement a réprimé ces actions revendicatives avec véhémence. Le 14 novembre, les forces de police ont tiré sur les manifestant(e)s avec des canons dont l'eau était mélangée à d'importantes quantités de capsïcine, et un agriculteur a été gravement blessé. Au moment où le présent rapport est rédigé, 197 membres et responsables du KPTU font l'objet d'enquêtes de police et le vice-président ainsi qu'un membre sont toujours derrière les barreaux.

- En Turquie, les violations des droits humains et syndicaux se sont considérablement aggravées avec l'escalade du conflit syrien. Les affiliés ont signalé des cas d'assassinats, des cas d'intimidation et des arrestations de syndicalistes dans le sud-est du pays et d'autres agressions similaires ciblant le plus souvent la population kurde. L'ISP et la FSESP ont interpellé le gouvernement à plusieurs occasions afin de dénoncer cette situation et demander que ces violations cessent.
- Les affiliés australiens ont mené un rassemblement à l'échelle du pays, le 4 mars, sous la bannière « Fight for Our



Affiliés de l'ISP en Inde défendant leur droit de grève

CIT 2015 et droit de grève

À l'occasion de la Conférence internationale du Travail (CIT), convoquée au mois de juin 2015, l'ISP a poursuivi ses travaux au niveau de la Commission de l'application des normes (CAS), comme les années précédentes, et elle s'est alliée à ses affiliés pour travailler sur les dossiers touchant le Cameroun, l'Algérie, le Guatemala, la Turquie, la Corée, le Swaziland, l'Espagne, l'Italie, le Venezuela et le Mexique. Chacun de ces dossiers a donné lieu à des conclusions, mais le conflit sous-jacent entre employeurs et travailleurs/travailleuses eu égard à l'existence du droit de grève continue d'entraver le fonctionnement de la CAS et des mécanismes de contrôle de l'OIT. Alors que les gouvernements ont condamné l'attitude des employeurs, qui avaient réaffirmé leur position sur le droit de grève, la trêve reste très fragile et déséquilibrée, selon l'ISP. L'ISP a mené une campagne internationale intitulée « Ne touchez pas au droit de grève ! » <http://www.world-psi.org/fr/ne-touchez-pas-au-droit-de greve>

Right ». Dans tout le pays, les travailleurs/euses ont manifesté pour défendre leurs droits au travail, les soins de santé et les services communautaires, pour dénoncer les frais de scolarité exorbitants à l'université, et pour mettre un terme aux coupes des pensions de retraite et rentes ainsi que des allocations de chômage, et à la diminution de l'assistance aux victimes de violence conjugale.

- Le 27 mai, le CPSU Australie a exposé son plan de lutte contre le plan d'austérité du gouvernement fédéral. Il poursuivra sa campagne en faveur des droits des travailleurs/euses, d'un salaire équitable et de services publics décents.
- L'ISP-APRO a pris part à un Forum des parties prenantes sur la réforme du droit du travail et le renforcement des capacités institutionnelles à Rangoun, Birmanie, les 18 et 19 mai. Le forum a permis de réunir des représentant(e)s des entreprises, des travailleurs/euses et d'autres représentant(e)s de la société civile afin d'interagir avec le gouvernement birman eu égard à ses efforts de réforme en cours, proposer une orientation et des recommandations en vue de la mise au point d'une réforme du droit du travail sur plusieurs années et d'un plan

de renforcement des capacités, et pour encourager une relation constructive avec les parties prenantes au niveau national et international.

- Un grand rassemblement s'est tenu à Manille, Philippines, le 29 juin, à l'occasion duquel des officiels du gouvernement, des représentant(e)s de l'OIT, des élu(e)s et des délégué(e)s de centrales syndicales nationales ont adopté une résolution qui sera présentée au Président afin de promouvoir les conditions de travail dans la fonction publique et la ratification de la convention n° 151.
- Les affiliés en Inde se sont joints au plus vaste mouvement de grève jamais organisé dans le pays en septembre, rejoints par des millions de travailleurs/travailleuses issus de divers secteurs, afin de protester contre les politiques économiques hostiles aux travailleurs/euses du gouvernement indien, les réformes et la délocalisation.
- Les syndicats affiliés à l'ISP en Mongolie ont convoqué une manifestation et un rassemblement au Square central d'Ulaanbaatar, le 5 septembre, revendiquant la mise en œuvre de l'Accord national tripartite sur le travail et le consensus social par le gouvernement mongole.

SYNDICALISATION ET CROISSANCE

L'ISP a poursuivi en 2015 son action aux côtés de ses affiliés dans l'ensemble des secteurs. Bon nombre de membres sont affectés par la privatisation des services de distribution et de santé et l'ISP a présenté des alternatives au cours de divers forums et dans différentes publications.

Eau et assainissement

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le 20 mars, l'ISP a célébré des victoires contre la privatisation au Nigeria, en Grèce et en Inde et elle a soutenu les syndicats au Salvador en vue de la reconnaissance constitutionnelle du droit humain à l'eau et à l'assainissement, et contre la tentative d'Oceana Gold d'utiliser le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements de la Banque mondiale afin d'imposer une mine qui polluerait le bassin hydrographique de la rivière Lempa, la principale source d'eau potable du pays.

L'un de nos combats les plus ardues et les plus longs est lié à la concession d'eau de la ville de Djakarta, en Indonésie. En 2015, le tribunal de district central de Djakarta a statué que le contrat de concession enfreignait le droit humain à l'eau et celui-ci a donc été déclaré nul. Les grandes entreprises et le gouvernement national ont fait appel de cette décision ; le combat sera porté devant la cour suprême. L'ISP a comparu comme témoin dans le cadre de la procédure et elle a apporté son soutien aux syndicats et aux groupes de la société civile engagés dans la lutte. De nombreuses communautés se sont

mobilisées à Djakarta, et les médias s'en sont largement fait l'écho.

Dans la ville de Nagpur, en Inde, la lutte contre la privatisation de l'eau emmenée par le Nagpur Municipal Corporation Employees Union mobilise les soutiens et l'attention médiatique dans le monde entier. Cette privatisation est liée à la politique visant la création de « 100 villes intelligentes » appuyée par la Banque mondiale et impliquant la participation de la sphère privée dans bien des secteurs.

La lutte contre la privatisation des services de distribution d'eau à Salonique en Grèce est emblématique des mesures anti-austérité vicieuses imposées sans tenir compte des conséquences sociales. Jusqu'à présent, le petit syndicat de l'eau de la ville de Salonique est parvenu à ralentir le processus de privatisation, notamment à travers un référendum non officiel dans le cadre duquel 98 pour cent des votants ont rejeté le projet.

À Lagos, au Nigeria, le syndicat et des ONG partenaires poursuivent une campagne dynamique contre la privatisation de l'eau, promue par la Banque mondiale et un certain nombre d'agences de développement bilatérales.

Au sein de l'Union européenne, les revendications de la première Initiative citoyenne européenne (ICE) pour l'eau (« right2water »), emmenée par la FSESP et couronnée d'un franc succès, ont reçu un appui considérable de la part des eurodéputé(e)s. Le 8 septembre, le Parlement européen a adopté un texte en faveur de l'ICE formulant d'importantes recommandations

contre la privatisation à l'endroit de la Commission européenne et affirmant que l'eau est un bien public, et non un produit de consommation.

Énergie

L'ISP et ses affiliés ont resserré les rangs des confédérations syndicales nationales et de quelques syndicats industriels et du secteur privé à l'occasion du Sommet syndical sur le climat, tenu à New York, le 29 juin. Le sommet était organisé par le réseau Trade Unions for Energy Democracy (TUED) afin de faire avancer le programme sur la démocratie énergétique ainsi que l'agenda sur l'énergie et le climat. Le réseau appelle à l'appropriation et la gestion démocratiques publiques des systèmes énergétiques, aux côtés d'une décarbonisation agressive de la chaîne de l'énergie.

Les affiliés de l'ISP dans le secteur de l'eau et de l'électricité ainsi que les gouvernements locaux/ municipalités se sont réunis à Manille, le 11 septembre, afin de renforcer le travail conjoint dans ces secteurs, mettre en exergue l'échec de la vague massive de privatisations qui balaie la région Asie-Pacifique (AP) et proposer des solutions sur le long terme.

En octobre, l'ISP a appelé ses affiliés à participer à l'initiative Global Frackdown to Paris en signant une lettre internationale à l'attention des dirigeant(e)s du monde entier, pour l'interdiction de la fracturation hydraulique et en faveur d'un avenir fondé sur les énergies renouvelables.

Dans le secteur de l'énergie, il nous a semblé plus difficile de

contrôler la privatisation : elle est généralement menée par les pouvoirs publics nationaux et non pas les autorités locales ; les intérêts directs tendent à être plus puissants ; les sommes en jeu sont plus élevées et le gouvernement est davantage disposé à appliquer des mesures extrêmes pour contrer notre résistance, y compris en faisant appel à l'armée et aux tribunaux. Également, il est plus difficile de constituer des alliances et des réseaux dans le secteur de l'énergie, celui-ci étant moins évocateur que l'eau ou la santé – bien qu'il compte parmi les plus décisifs des sociétés actuelles.

L'armée a réprimé le vaillant combat du syndicat des employé(e)s de l'électricité du Nigeria (National Union of Electricity Employees) contre la privatisation du système énergétique national. Des recherches ont mis au jour le soutien politique et financier du gouvernement britannique et l'ISP a pu coordonner le soutien d'UNISON et de l'ONG partenaire Global Justice Now. Depuis que la propriété et la gestion ont été imposées à la sphère privée, la capacité électrique a diminué et une vague de licenciements collectifs a débuté. Le syndicat continue de résister et se positionnera pour un éventuel retour à la propriété et la gestion publiques.

Au Rwanda, le syndicat SYPELGAS continue de s'opposer à la privatisation du système énergétique national en dépit de la vague de licenciements collectifs et des mouvements revendicatifs dirigés contre sa direction. Le soutien de l'ISP inclut des conseils au sujet des stratégies juridiques et médiatiques.

En Corée du Sud, l'ISP soutient les syndicats dont l'opposition à la privatisation se poursuit avec succès alors même qu'ils ont entamé en parallèle un processus

d'évaluation des changements structurels requis pour opérer une transition vers un secteur énergétique à faible empreinte carbone.

Santé et services sociaux

En 2015, l'ISP a lancé trois initiatives destinées à organiser les travailleurs/euses du secteur de la santé.

- L'une de ces initiatives s'intéresse aux opérateurs de santé privés aux Philippines. Un premier cadrage a permis d'identifier les principaux groupes hospitaliers au sein du Grand Manille ainsi que les exigences posées en vue d'une campagne réaliste et agressive visant à intégrer ces travailleurs/travailleuses dans l'Alliance of Filipino Workers, (AFW). Le plan de syndicalisation a été approuvé par les membres de l'AFW lors de leur congrès, afin de garantir un soutien total à cette nouvelle approche. Des ressources seront allouées par l'ISP, le SEIU et l'AFW.
- La seconde initiative répond à une démarche régionale au niveau de la région Inter-Amériques dans le but de cartographier les investissements dans le secteur public et établir un plan de syndicalisation au Brésil, en Argentine, au Chili, en Colombie et au Mexique. Les activités de recherche et de formation ont débuté aux côtés des syndicats, avec le soutien d'UNISON et de l'ISP.
- La troisième initiative est un projet pilote en Afrique de l'Est, où nous échangeons actuellement avec les syndicats dans le but de déterminer les besoins et les capacités.

Le groupe de travail de l'ISP sur une dotation en personnel efficace et sûre dans le domaine de la santé (Safe and Effective Staffing for Health, SESH) s'est

Se renforcer

En 2015, les syndicats de la fonction publique ont à nouveau fait l'objet d'attaques systématiques et beaucoup voient leurs effectifs diminuer dans le sillage de l'assaut lancé par l'austérité et la privatisation. Dès lors, le travail de l'ISP consiste en grande partie à renforcer les structures syndicales et les organisations pour les aider à résister aux attaques, préserver leurs effectifs et défendre les droits syndicaux et les droits des travailleurs/euses.

Le fait que nous rejetions par principe la privatisation ne signifie pas que nous abandonnons les travailleurs/euses employés par des organismes privés à but lucratif proposant des services publics. Ces travailleurs/euses ont tout de même besoin d'être représentés par les syndicats de la fonction publique. Il est dans notre intérêt à tous de faire en sorte que les adeptes de la privatisation ne puissent pas porter atteinte aux salaires et aux conditions de travail dans le but d'accroître leurs bénéfices.

L'ISP reconnaît que certains syndicats de la fonction publique sont peu coutumiers du fait de recruter des travailleurs/euses dans le secteur privé – la législation du travail peut être différente et la direction s'oppose aux dynamiques de syndicalisation. L'ISP s'appuie sur ceux de ses affiliés qui ont l'expérience du recrutement dans le secteur privé afin d'aider les autres. La privatisation, et ce principalement dans le secteur des services sociaux et sanitaires, transforme les emplois stables en travail précaire et les dynamiques de profit faussent la fourniture juste et équitable de services publics essentiels.

réuni, les 11 et 12 mai, au siège d'UNISON, à Londres. Après avoir examiné les recherches menées par de nombreux pays, le groupe de travail a déclaré que les approches les plus courantes en matière de dotation en personnel dans le secteur de la santé constituaient un véritable échec, et que les patient(e)s payaient un lourd tribut, en raison des dangers auxquels ils/elles étaient exposés et des mauvais résultats. L'ISP appelle l'ensemble des gouvernements, les organisations des Nations Unies, ainsi que les opérateurs des services sociaux et de santé, à mettre en place des politiques de dotation en personnel sûres, afin de veiller à ce que les patient(e)s puissent bénéficier des soins auxquels ils/elles ont droit.

Le 23 février, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé une nouvelle politique promouvant des injections thérapeutiques moins risquées. L'ISP a participé au Groupe d'élaboration des lignes directrices à l'origine de la « Ligne directrice de l'OMS sur l'utilisation de seringues "intelligentes" ». L'OMS invite tous les pays à passer, d'ici 2020, à l'usage exclusif de nouvelles seringues sécurisées et pré-qualifiées par l'OMS (ou autre organisme équivalent) pour toute utilisation appropriée, et à élaborer des politiques nationales en la matière, afin de garantir une transition harmonieuse.

En mai, l'ISP a signé avec 30 organisations de la société civile une déclaration commune à l'endroit des États membres de l'OMS, faisant part de leurs préoccupations quant au Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques (FENSA), présenté lors de l'Assemblée mondiale de la santé à Genève. Le cadre ouvrirait la voie à une prise de contrôle de l'OMS par les grandes sociétés. La déclaration dénonce un financement de l'OMS émanant



Représentants de l'ISP à la COP21 « Les villes, clés de la justice climatique ». De gauche à droite : Dave Green, FBU, Royaume-Uni ; Daria Cibrario, Responsable des Administrations Locales et Régionale à l'ISP ; Mansour Cherni, Fédération syndicale de l'électricité et du gaz ; Ian Hunter, Ministre pour le changement climatique, Gouvernement d'Australie du Sud ; Robert Kehew, Responsable de l'Unité de planification du changement climatique, UN Habitat ; Eva Joly, membre du parlement, les Verts, ICRICT

en grande majorité des nations les plus riches, des fondations philanthropiques et des IFI, tandis que les contributions des États membres représentent à peine 20 pour cent.

En juin, l'ISP et ses affiliés représentant les infirmiers/ières, sages-femmes et travailleurs/euses de la santé dans les pays touchés par le Partenariat transpacifique (PTP) ont rédigé une lettre ouverte exprimant leur inquiétude quant aux risques induits par le PTP pour les services de santé dont dépendent leurs communautés et quant au fait qu'il limite la capacité du gouvernement à agir dans le meilleur intérêt du public.

Le premier cas de MERS a été confirmé en Corée, le 20 mai. 186 personnes ont été infectées dans les six mois qui ont suivi, et 38 sont décédées (20,4 pour cent). 16 693 individus ont été placés en quarantaine. Les affiliés coréens du secteur de la santé ont mené une campagne exposant les raisons de la réaction inadaptée du gouvernement à la crise du MERS dans le cadre de politiques de santé axées sur le profit et appelant une réaction appropriée impliquant la participation des syndicats.

Administration locale et régionale

Le secteur de l'Administration locale et régionale englobe les actions spécifiquement placées sous l'autorité des administrations infranationales. Il pose certains défis particuliers pour l'ISP, compte tenu de la grande diversité des administrations locales et régionales à travers le monde.

Dans ce domaine, l'une des principales préoccupations réside dans la pression accrue en faveur de la privatisation, au vu des limites auxquelles se heurtent les administrations locales et régionales pour lever des fonds et établir et maintenir l'infrastructure et les services. Ce faisant, les PPP, l'externalisation et le travail précaire gagnent du terrain auprès de nos membres. Les autres questions clés incluent la migration, le changement climatique, les catastrophes et la résilience, ainsi que l'amélioration de la gouvernance.

L'ISP poursuit sa collaboration aux côtés de CGLU et d'autres organisations représentant les maires et les autorités municipales. Nous proposons du matériel exposant les dangers de la privatisation et des PPP et nous

Stratégie d'intervention syndicale de l'ISP contre la maladie à virus Ebola

La situation de l'EVD s'est stabilisée en 2015 et a considérablement régressé grâce aux interventions de grande ampleur dans les pays touchés et à l'aide extérieure. A la fin mars 2016, plus de 11 000 décès imputables à l'EVD avaient été recensés dont plus de 500 parmi les travailleurs/euses de la santé et le personnel associé. Il est cependant à craindre que de nombreux autres cas n'aient pas été enregistrés.

Selon les estimations plus de 100 000 travailleurs/euses des services sanitaires et sociaux ont été recrutés en 2014-2015 pour faire face à la crise au Sierra Leone, en Guinée et au Liberia – soulignant ainsi à quel point les pays touchés manquaient cruellement de ressources. Il s'agissait pour l'ensemble d'emplois précaires le plus souvent proposés par des ONG ou des prestataires privés plutôt que d'emplois publics.

En 2015, l'ISP a nommé une coordinatrice de la lutte contre Ebola, qui a pris ses fonctions à Accra au Ghana dès début juin. Un plan d'action a été élaboré et des contacts ont été établis dans les différents pays, en collaboration avec le bureau régional de l'ISP pour l'Afrique et les pays arabes. Les représentants du Sierra Leone, de la Guinée et du Libéria se sont réunis dans le cadre d'une première réunion de consultation à Accra (précédemment, les déplacements en provenance des pays concernés étaient interdits).

Il a été demandé aux représentants nationaux d'élaborer un plan d'action national pour leur pays assorti d'une proposition de budget.

Alors que le processus était en cours dans les trois pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola, les syndicats du secteur de la santé du Ghana et du Nigeria soutenaient activement la stratégie au sein du WAHSUN, le Réseau des syndicats de la santé d'Afrique de l'Ouest.

Les actions de pression exercées à l'échelle internationale ont joué un rôle majeur dans le cadre des initiatives menées par l'ISP dans la lutte contre l'EVD.

- En juillet, l'ISP a participé à la Conférence de haut niveau de l'ONU consacrée à l'épidémie d'Ebola à New York, avec une délégation de quatre personnes. L'ISP a pu voir une déclaration relative à la protection et aux droits des personnels de santé reprise dans le dialogue de la conférence. L'ISP a également collaboré avec l'OIT sur les questions de protection sociale et a été en mesure d'intervenir auprès des représentants des gouvernements des pays touchés ainsi que des gouvernements hollandais et suédois.
- En octobre, l'ISP, avec le soutien de l'UIES, l'un de ses affiliés, a organisé le déplacement à Washington D.C d'une délégation de travailleurs de la santé du Liberia, du Ghana et de la Sierra Leone afin d'exercer des pressions sur les questions d'aide et d'assistance – au programme, des réunions avec la Banque mondiale, USAID, le Chef des services de santé des États-Unis et les représentants du Congrès américain. La délégation a également rencontré à New York

et Los Angeles les syndicats des personnels de santé membres des équipes médicales qui luttent contre la pandémie et dispensent des traitements contre Ebola.

- En novembre, l'ISP a également rencontré l'Envoyé spécial du Secrétariat général des Nations Unies pour Ebola et a plaidé en faveur des droits syndicaux des travailleurs/euses de la santé.
- Grâce en partie à l'action de l'ISP contre l'EVD en 2015, Rosa Pavanelli, Secrétaire générale de l'ISP, a été nommée à la Commission de haut niveau de l'Organisation mondiale de la Santé sur l'emploi en santé et la croissance économique.

Tout au long de l'année 2015, la diffusion des informations par Internet à l'attention des syndicats de santé en Afrique de l'Ouest a été renforcée. La deuxième Conférence sous-régionale consacrée à Ebola, en novembre, avec le soutien du WAHSUN, a permis d'échanger des informations et de partager les expériences dans la lutte contre Ebola, de mettre en place des systèmes de santé de qualité, des conditions de travail décentes et d'imposer un dispositif de sécurité sociale.

L'action de l'ISP contre l'EVD bénéficie du Fonds de soutien de l'ISP grâce aux généreuses contributions de nombreux affiliés, notamment UNISON (Royaume-Uni), Kommunal (Suède), UIES (Etats-Unis), Jichiro (Japon) et FNV Public Sector (Pays-Bas).

encourageons les administrations locales et régionales à soutenir le travail sur la justice fiscale et la résistance aux accords de libre-échange.

En 2015, l'ISP a commencé à préparer une contribution au Nouvel agenda urbain en cours d'élaboration par les NU, qui sera présenté lors du sommet mondial Habitat III programmé à Quito, Équateur, en 2016. Le sommet

Habitat se tient tous les vingt ans et porte sur la formulation de politiques concernant les villes.

Le 14 octobre, aux côtés de représentant(e)s de CGLU, de l'OIT, du PNUD, de Caritas, de Slow

Food International, ainsi que des municipalités et autorités locales, Rosa Pavanelli, la Secrétaire générale de l'ISP, a participé à la cérémonie d'ouverture du troisième Forum mondial sur le Développement Économique Local (LED) qui s'est tenu à Turin, en Italie, et rassemblait plus de 2 300 participant(e)s venus du monde entier. Voici ses propos : « Les PPP dans le domaine des services essentiels découlent de décisions politiques délibérées et représentent une aubaine pour les multinationales et les entreprises. Les partenariats public-public et l'investissement dans des services publics de qualité, au contraire, constituent la voie à suivre pour parvenir à un développement économique local générateur d'emplois, source d'égalité, socialement inclusif et durable, comme l'ont démontré plus de 200 villes réparties à travers le monde, notamment Paris et Barcelone, qui ont choisi de remunicipaliser leurs services de distribution d'eau ».

Le 6 novembre, l'ISP et la FSESP ont rencontré la direction de CGLU afin de poursuivre le dialogue engagé en 2014 et elles ont identifié de nouveaux domaines de coopération et d'intérêt commun en lien avec Habitat III, ONU-Eau, la migration, le développement économique local, le travail décent, la justice fiscale et les questions commerciales.

Le 4 décembre, l'ISP a organisé une table ronde bien suivie lors de la COP 21 sur le thème Cities, the Key to Climate Justice (Les villes, clé de la justice climatique) afin d'illustrer les défis de la dimension locale et urbaine du changement climatique ainsi que les défis induits pour les gouvernements locaux, la société civile, les employé(e)s municipaux et les syndicats qui les représentent. Le principal message de cette table ronde a été le suivant : les villes, les administrations locales et leurs employé(e)s et syndicats

sont souvent les instigateurs de politiques innovantes en faveur du climat et devraient dès lors être reconnus en tant qu'acteurs clés dans le cadre des négociations sur le climat.

Administration publique Lutter contre la corruption

En raison de la corruption, les paradis fiscaux et les accords secrets conclus entre les gouvernements et les multinationales viennent siphonner des milliards en impôts des caisses des États. La campagne anti-corruption de l'ISP est intrinsèquement liée à la lutte pour la justice fiscale mondiale et à la nécessité de protéger les dénonciateurs qui doivent être en mesure de défendre l'intérêt public sans craindre pour leur vie, pour leurs revenus actuels et futurs et pour leur emploi. L'ISP appelle à la création d'une norme internationale du travail destinée à protéger les travailleurs/euses des organismes de contrôle publics et elle a engagé l'OIT sur cette question.

- À l'occasion de la Conférence internationale du Travail en juin, l'ISP a organisé un événement parallèle en coopération avec l'ULATOC/UITOC sur le thème de la Lutte contre la corruption.
- L'ISP/ULATOC et CSA ont adressé une lettre commune au Directeur général du BIT afin de demander que la question de la protection des dénonciateurs soit inscrite à l'ordre du jour d'une future Conférence internationale du Travail, afin de débattre de l'établissement de normes, élaborer des lignes directrices et mener des recherches sur le sujet.
- L'ISP a contribué à la discussion au sujet de la campagne anti-corruption dans le cadre de la Conférence « Financer la démocratie », organisée par l'ACFO, affilié à l'ISP, à Ottawa, en juin.

- Le 16 septembre, l'ISP et UNI Global Union se sont réunis à l'OIT en vue de renforcer la coopération dans les domaines de la lutte contre la corruption et de la protection des dénonciateurs. Des représentant(e)s d'ACTRAV, de la CSI, d'IndustriALL et du Syndicat du personnel de l'OIT se sont joints au personnel et aux membres des affiliés d'UNI Global Union et de l'ISP du monde entier ; ils/elles ont partagé leurs expériences et ont conclu qu'il était nécessaire d'établir une norme internationale du travail pour protéger les dénonciateurs, tant dans le secteur public que privé, afin de protéger leur situation d'emploi et leurs revenus actuels et futurs. Si une législation est en place dans de nombreux pays, elle ne traite que rarement de ces deux secteurs à la fois et aborde tout aussi rarement les questions liées à la protection des travailleurs/euses. L'ISP et UNI Global Union ont mis en place un groupe de travail dans le but d'élaborer des actions conjointes visant à interagir avec l'OIT, avec d'autres organisations syndicales, avec les employeurs et avec les partenaires de la société civile.
- À présent, la lutte contre la corruption est solidement ancrée dans l'Agenda 2030 pour le développement durable et dans les objectifs de développement durable, qui seront adoptés à New York, à la fin du mois de septembre 2016. Ce travail est également associé à l'élaboration d'indicateurs relatifs aux ODD ainsi qu'aux questions concernant les marchés publics, la violence au travail et les chaînes d'approvisionnement mondiales, au sein de l'ISP, de l'OIT et d'autres plateformes.

Pompiers

271 pompiers ont participé à un atelier organisé par le Conseil national des pompiers et ambulanciers (ZENSHOKYO), en juin, au Japon. Le thème de l'atelier, « Vers la concrétisation de services de qualité dans le secteur de la lutte contre les incendies », a été abordé à l'appui d'études de cas récents d'activités de réponse aux situations d'urgence et de sauvetage lors du tsunami de 2011. Deux membres de l'affilié coréen Fire Fighting Development Conference (FFDC) ont pris part à l'événement.

Les syndicats représentant les pompiers de la région Asie-Pacifique étaient réunis à Manille, les 8 et 9 septembre, afin de renforcer leur réseau. Des représentant(e)s issus des Philippines, de l'Inde, du Pakistan, de Corée, du Japon et d'Australie ont profité de l'occasion pour s'engager à œuvrer sur les questions essentielles.

Les 4-5 décembre, le syndicat coréen FFDC a rejoint les pompiers japonais à Yokohama, Japon, dans le cadre d'un atelier au cours duquel étaient proposés des exposés au sujet des stratégies de renforcement de la puissance organisationnelle des pompiers et sur la question de l'amélioration des salaires et des conditions de travail. Il a été décidé de convoquer une réunion de pompiers lors de la Conférence régionale Asie-Pacifique, prévue à Fukuoka, en 2016. Ils sont également convenus d'œuvrer en vue de présenter une recommandation sur la liberté syndicale des pompiers à l'occasion du 100ème anniversaire de l'OIT en 2019.



Membres du Comité de coordination du Réseau des personnels auxiliaires du secteur de l'éducation et de la culture de l'ISP

Réseau des personnels auxiliaires du secteur de l'éducation et de la culture (ESCW)

Le Comité de coordination du Réseau s'est réuni en mai, à Genève. Il a nommé Ruby Newbold (AFT) en tant que présidente et Marcelo di Stefano (APUBA et CONTUA) en tant que vice-président.

Le Comité de coordination de l'ESCW a identifié diverses priorités pour le Réseau, notamment :

- lutter contre les privatisations ;
- assurer une reconnaissance accrue du Réseau, tant au sein de l'ISP qu'en dehors ;
- plaider en faveur d'un accroissement des possibilités de perfectionnement professionnel ;
- étendre le réseau pour inclure les bibliothécaires, le personnel des musées et autres personnels du secteur culturel ;
- défendre le droit d'organisation et de négociation collective, qui est bafoué dans certains pays ;
- lutter pour des salaires décentes et des conditions de travail décentes au profit des membres de l'ESCW ;

- s'attaquer à la précarisation de l'emploi des personnels auxiliaires du secteur de l'éducation et de la culture ;
- mettre en lumière le rôle, pour la société, de l'accès universel à une éducation de qualité ;
- lutter contre l'austérité et les coupes budgétaires ;
- obtenir un statut officiel pour le personnel auxiliaire de l'éducation dans la législation sud-coréenne.

Le Comité de coordination a lancé la campagne « Racontez-nous votre histoire » afin de présenter les membres du Comité à la communauté de l'ISP au travers des bulletins d'information du Réseau. Deux bulletins ont été publiés en 2015 en anglais, français et espagnol et diffusés auprès de tous les affiliés de l'ISP.

Everline Aketch (NUEI, Ouganda) et Sandra Vermuyten (Responsable des campagnes de l'ISP) ont représenté le Réseau dans le cadre de plusieurs réunions, à Londres, avec le Consortium d'ONG sur la privatisation dans le secteur éducatif, du 14 au 21 octobre 2015.

Tout au long de l'année 2015, le Réseau ESCW a répondu à de nombreux appels de solidarité internationale allant de l'Équateur jusqu'au Royaume-Uni. Ce travail se poursuivra et s'étendra en 2016.

Campagnes et communications

Tout au long de l'année 2015, l'équipe de communication de l'ISP a mis en œuvre une stratégie destinée à mieux faire connaître l'ISP. Il s'agissait pour cela d'améliorer la visibilité et l'influence de l'ISP dans la sphère publique, tout en renforçant les relations avec les affiliés existants et potentiels.

L'équipe en charge de la communication a été restructurée: un consultant a été embauché pour contribuer au rayonnement médiatique ; le Directeur Politiques & gouvernance a assuré la supervision de l'équipe de communication et l'une des collaboratrices de l'équipe a agi comme coordinatrice d'équipe. Cette structure a été maintenue jusqu'à la désignation d'un nouveau responsable de communication en janvier 2016.

L'ISP a engagé du personnel de communication au niveau régional, pour chacun des bureaux régionaux.

Une réunion sur la Stratégie de communication régionale s'est tenue en juillet, au Brésil, au profit de la région Inter-Amériques. Les résultats de la réunion ont été incorporés à l'examen du site web ainsi qu'à la stratégie de communication. Le nouveau consultant en média africain a bénéficié d'une formation d'initiation et reçu un plan de travail aux fins de l'AFRECON et du projet sur l'Ebola.

L'équipe de communication a continué de travailler sur le rayonnement médiatique et a d'ailleurs obtenu de bons résultats. La couverture médiatique a été particulièrement forte sur les questions fiscales et commerciales. Les contenus de médias sociaux demeurent un outil régulier pour l'ISP, qui gagne en importance. L'équipe

en charge de la communication mondiale a collaboré pour couvrir deux conférences régionales, l'IAMRECON et l'AFRECON.

Le travail médiatique avec les affiliés s'est également amplifié, et a développé au maximum l'impact de la communication en utilisant plus largement les médias sociaux et en nouant des relations avec les journalistes locaux. Les unités de communication des affiliés locaux et organisations partenaires ont travaillé sur les médias aux côtés de l'équipe de communication lors d'un événement dédié à la privatisation à Washington ainsi qu'à l'occasion d'un forum sur la fiscalité, à Genève.

Le sondage relatif au site web de l'ISP et la série d'entretiens qui s'y rapportent sont à présent complétés. Les résultats préliminaires montrent que notre site est très apprécié, mais certaines possibilités d'amélioration ont tout de même été identifiées. Ces domaines seront traités en 2016, notamment les domaines clés que constituent les publications, les documents et les langues. Les retours des affiliés et de l'EB/du WOC au sujet du sondage montrent par ailleurs qu'ils utilisent le site web pour en apprendre davantage sur les activités de l'ISP dans les régions, sur les activités des autres affiliés et sur le travail sectoriel.



L'ISP a continué de publier des rapports, des études, des communiqués de presse, des déclarations, des conférences, des vidéos et des bulletins d'information, en veillant à bien choisir le moment opportun en fonction du contexte, et par rapport aux principaux événements politiques et sociaux. Une utilisation accrue des éléments visuels, notamment des vidéos et des photos d'excellente qualité, a contribué à enrichir les campagnes et les communiqués de presse.

Des logos et des plateformes de communication sectoriels ont été mis au point et lancés en 2015 pour le secteur Administration locale et régionale (municipalités) et Services publics de distribution (énergie, eau, déchets et EMN concernées). Les deux plateformes de communication sont hébergées sous la forme de groupes privés Facebook, sous le nom de 'Services municipaux de l'ISP' et 'Réseau des Services publics de distribution de l'ISP'. Les dirigeant(e)s syndicaux ainsi que les membres des affiliés et du personnel de l'ISP du monde entier sont encouragés à venir échanger et partager des informations pertinentes pour les deux secteurs dans le cadre de ces plateformes animées par des membres du personnel de l'ISP.

PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET DE L'ÉQUITÉ

27



En mars, l'ISP a participé à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CCF59). La CCF portait essentiellement sur la mise en œuvre de ce programme, 20 ans après son adoption. Le contenu de la déclaration finale adoptée le premier jour de la CCF était faible et ne proposait aucun élément nouveau. La société civile et les gouvernements ont critiqué ouvertement ONU-Femmes eu égard au processus de négociation fermé engagé par l'organisation et à l'implication très marquée du secteur privé. Lorsque les NU ont annoncé un partenariat entre ONU-Femmes et UBER, l'ISP, d'autres syndicats mondiaux et des groupes de la société civile ont exercé des pressions sur ONU-Femmes pour l'amener à se retirer de cette coopération. Une réunion de haut niveau avec la direction d'ONU-Femmes a abouti à un accord sur 13 points d'action pour un engagement futur entre ONU-Femmes, les syndicats mondiaux et la société civile.



À l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, l'ISP a appuyé la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, qui ont été adoptés 20 ans plus tôt, mais sont restés en grande partie lettre morte.

Du 13 au 16 juillet, l'ISP a assisté à la Conférence internationale sur le financement du développement (FFD3), à Addis-Abeba, en Éthiopie. Durant la réunion, l'ISP a activement participé au Groupe de travail des femmes et fait part de sa profonde déception quant au Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA). Également dans le cadre du Programme d'action pour le financement du développement, le Groupe de travail a réaffirmé à quel point

il était important de garantir le respect, la protection et l'accomplissement des droits humains des femmes.

Des dirigeantes de syndicats d'Algérie, d'Égypte, du Liban, du Maroc, de Palestine et de Tunisie ont assisté à un séminaire sur le thème de la participation des femmes au sein des syndicats, les 24 et 25 novembre. Il a été conclu que les femmes de la région ont réalisé de grands progrès dans l'adoption de politiques sur la parité et les quotas, ce qui leur permet de figurer aux avant-postes de la lutte et de participer à la prise de décisions. La participation féminine a du reste amélioré l'indépendance des syndicats et les a rendus plus démocratiques.

L'ISP a lancé, il y a deux ans, un projet pilote visant à mettre en place une évaluation non sexiste des emplois et à élaborer une cartographie des risques en matière de sécurité et de santé au sein d'EPSEL, l'entreprise publique du secteur de l'eau de Lambayeque, dans la ville de Lambayeque au Pérou. Le projet est le fruit d'une collaboration entre le syndicat local SUTSELAM (et sa Secrétaire générale), la Federación Nacional de Trabajadores de Agua Potable de Perú (Fédération nationale des travailleurs de l'eau potable du Pérou, FENTAP), le Comité national des femmes de l'ISP, la direction de l'entreprise, le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) de l'OIT, le Centre de solidarité de l'AFL-CIO,

ainsi que le projet mené par l'ISP au Pérou et parrainé par la FNV. La transformation de l'étude en une proposition de classification des emplois et une réévaluation complète des salaires des travailleuses et des travailleurs sera intégrée dans le cadre de la future convention collective.

La Public Services Alliance of Canada (PSAC) a fait part de ses observations à la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (CEACR) de l'OIT au sujet de la mise en œuvre des conventions de l'OIT nos 100 et 111 au Canada.

Lors de sa réunion du mois de novembre, le Conseil d'administration du BIT a accepté d'entamer des discussions sur une nouvelle norme sur la violence en milieu professionnel, qui sera inscrite à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail 2018. Cette initiative est le fruit des propositions et des activités de plaidoyer menées par le groupe des travailleurs, en collaboration avec la CSI et les fédérations syndicales internationales, dont l'ISP, depuis 2014.



Jeunes travailleurs et travailleuses

En mars, l'ISP a participé à un atelier de formation régional de l'ETUI à l'attention des jeunes travailleurs/euses en Roumanie, ainsi qu'à une conférence régionale dédiée aux jeunes en Croatie, en mai. En juillet, une délégation de l'ISP incluant de jeunes travailleurs/euses a assisté à l'université d'été de GLI au RU.

Le 12 août, le thème de la Journée internationale de la jeunesse 2015 était « L'engagement civique de la Jeunesse ».

En novembre, l'ISP a organisé, avec le soutien de son affilié suédois ST, une conférence sous-régionale dédiée à la jeunesse à Lomé, Togo, afin de débattre des questions touchant les jeunes travailleurs en Afrique francophone, présenter le rôle des SPQ, les campagnes contre la privatisation et pour la justice fiscale et profiter de l'expérience d'un jeune membre de ST qui a brillamment organisé des étudiant(e)s.

L'ISP conduit actuellement deux projets dédiés à la jeunesse. Dans le Cône Sud, les jeunes participant(e)s ont mené une étude sur la précarisation de



l'emploi, ils/elles ont conçu du matériel d'action syndicale et commencé à créer des écoles syndicales nationales dans la sous-région. En Afrique du Sud, le projet couvre l'éducation/la syndicalisation, la réalisation de campagnes et la recherche sur les conditions de travail des jeunes femmes dans la fonction publique. Des séminaires dédiés aux jeunes travailleurs/euses étaient organisés durant les conférences régionales de l'ISP et leur ont ainsi permis de débattre des priorités régionales de l'ISP, de partager leurs expériences et de formuler des recommandations qui ont été présentées lors de leur conférence régionale respective. Dans d'autres régions également, les jeunes travailleurs/euses ont tenu des sessions de formation et des réunions.

Droits des travailleurs et travailleuses LGBT

- Dans le contexte de l'IAMRECON 2015, l'ISP a organisé un événement parallèle au profit de tous les participant(e)s à la conférence, une projection du film PRIDE, avec la participation de l'un des personnages originaux, M. Gethin Roberts, et une séance de questions-réponses.
- L'ISP a participé à la Conférence mondiale de l'ILGA, qui s'est tenue en octobre, au Mexique, et a organisé une réunion préparatoire réunissant les membres de son Comité LGBT de la région Inter-Amériques, ainsi qu'un atelier portant sur les stratégies syndicales relatives aux LGBT, en collaboration avec l'IE.
- La région Inter-Amériques de l'ISP a signé un accord de coopération régionale avec l'ILGA.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SYNDICAL

Les activités des jeunes travailleurs/euses de l'ISP relèvent à présent de l'équipe « Projets », permettant ainsi d'améliorer la coordination entre les projets et les activités liées aux jeunes travailleurs/euses. L'ISP réfléchit actuellement à une stratégie d'intervention au profit des jeunes travailleurs/euses.

Une baisse des financements émanant de la Finlande a été enregistrée en raison des changements apportés à la politique gouvernementale nationale où un gouvernement de droite a imposé des coupes de grande ampleur à l'aide au développement dans le domaine des droits de l'homme et du soutien à la société civile. Deux projets ont été abandonnés. L'effet global sur le budget des projets de l'ISP se chiffrerait à environ -10 à -15 pour cent du financement. Cependant, la KNS (la Confédération nordique des syndicats municipaux) et les

affiliés finlandais ont proposé leur aide afin d'atténuer l'effet de ces compressions.

De nouvelles possibilités de collaboration sont apparues en Suède avec les évolutions de l'organisation partenaire Union to Union (anciennement LO-TCO Biståndsnämnd).

Le plan de coopération avec la FES s'est considérablement élargi, ce qui assure un soutien

décisif à l'action de l'ISP dans les domaines de la justice fiscale et du commerce.

En 2015, une nouvelle coopération a été décidée avec UNISON, affilié britannique. Outre le soutien constant apporté au Programme d'intervention syndicale de l'ISP contre la maladie à virus Ebola, qui permet à l'ISP de disposer d'un coordinateur à plein temps, UNISON a lancé deux nouvelles actions avec l'ISP : 1) jeunes travailleurs/euses, Afrique du Sud et 2) organisation du secteur de la santé et des services sociaux, Inter-Amériques.

L'ISP a organisé une deuxième réunion annuelle de bilan en décembre 2015 avec l'ensemble des coordinateurs/trices de projet et s'oriente vers un programme de développement continu des compétences et de formation au profit des coordinateurs/trices de projet.



Séminaire des Jeunes Travailleurs/euses lors de la 12^{ème} AFRECON de l'ISP, à Gaborone, au Botswana.



Séminaire des Jeunes Travailleurs/euses lors de la 11^{ème} IAMRECON de l'ISP, à Mexico, au Mexique.

EUROPE (FSESP)



Beaucoup ont espéré que Syriza permettrait de rompre avec les politiques d'austérité décidées dans le cadre de la gouvernance économique européenne et donc de mettre fin aux gels des salaires, aux coupes des dépenses publiques et aux atteintes aux droits syndicaux qui en découlaient. Cependant, divers chefs de gouvernements européens n'ont pas appuyé la Grèce et le pays a tout tenté pour se maintenir à flot. La zone euro a réagi en attaquant, entre autres, les protections contre les licenciements et le droit de grève. La privatisation de services de distribution clés est revenue à l'ordre du jour et le pays s'est vu imposer un programme de réformes économiques et de consolidation budgétaire impulsé par le FMI, et appuyé par la Commission européenne. Une délégation syndicale méditerranéenne incluant le Président de l'ISP et le Secrétaire général de la FSESP s'est rendue en Grèce, le 18 octobre, et a témoigné son appui à une série de grèves générales aux mois de novembre et décembre.

Dans le cadre d'un dialogue social sectoriel aux côtés des Présidents du Conseil, de la Commission européenne et d'Eurogroupe, la FSESP demande la restructuration de la dette et la fin de l'austérité en Grèce, tout en soulignant l'importance

des investissements dans des services publics tels que la santé et la prise en charge des enfants.

Droits syndicaux

Le programme d'austérité européen s'en est pris également aux droits syndicaux, en proposant d'amender les codes du travail en Lituanie et en Ukraine, de même qu'à travers le Projet de loi sur les syndicats du gouvernement britannique qui menace le droit de grève des salarié(e)s de la fonction publique. Le gouvernement de Finlande a tenté de restreindre l'autonomie des partenaires sociaux. Les syndicats ont organisé des protestations massives tandis que la FSESP a exprimé sa solidarité et adressé des communications aux gouvernements et à la Commission européenne. La FSESP contribue activement à la campagne syndicale mondiale visant à faire pression en faveur du droit de grève sur les employeurs et les gouvernements au niveau de l'OIT.

Justice fiscale

Dans le cadre de la campagne mondiale en faveur de la justice fiscale, la FSESP a appuyé l'établissement d'une Commission d'enquête du Parlement européen sur le scandale #LuxLeaks. En collaboration avec l'EFFAT

(l'organisation européenne de l'UITA), l'UIES et le groupe britannique de lutte contre la pauvreté War on Want ont publié un important rapport sur le programme d'évasion fiscale de McDonalds. McDonald's a été contraint à témoigner devant la Commission d'enquête et l'affaire est actuellement examinée par la Commission européenne. La FSESP a insisté sur la nécessité d'investir dans l'administration fiscale et dans des ressources humaines qualifiées : 56 000 emplois avaient été supprimés au cours des années passées.



Commerce

La FSESP a pris les rênes du mouvement syndical européen pour mettre en avant les implications des accords commerciaux tels que l'AECG, le TTIP et l'ACS, ainsi que la résistance à ces accords au sein du mouvement et de la société civile. La pression ainsi exercée a contraint la Commission européenne à se montrer plus transparente. Nous avons collaboré avec le Conseil régional

paneuropéen de la CSI (CRPE) pour examiner les Accords de libre-échange approfondis et complets entre l'UE et l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie. Les principales revendications concernent l'exclusion des services publics, le renforcement des droits des travailleurs/euses et le refus du mécanisme de Règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE).

Organisation et recrutement

La FSESP a organisé des séminaires de syndicalisation et de recrutement en Europe centrale et orientale afin d'étoffer la base d'adhérents, notamment auprès des jeunes travailleurs/travailleuses, en mettant l'accent sur le chômage, le recrutement et la participation active au sein des syndicats.

Réfugiés

Le nombre de demandeurs d'asile au sein de l'Union européenne a atteint un niveau record en 2015. Le Comité exécutif de la FSESP est intervenu à plusieurs reprises aux côtés de la Commission européenne, du Conseil et du Parlement afin d'ouvrir des voies légales et sûres au profit des réfugiés et investir dans des centres d'accueil ainsi que dans du personnel qualifié. Il convient de rétablir toutes les opérations de recherche et de sauvetage dans la mer Méditerranée et la mer Egée. Les partenaires sociaux (employeurs et syndicats) des administrations locales et régionales ont adopté des directives sur l'intégration des travailleurs/euses migrant(e)s en milieu professionnel.

Changement climatique

La FSESP a participé à la réunion de consultation des partenaires sociaux, aux côtés notamment de la CES et de BusinessEurope,



afin de garantir que l'UE disposait bien du mandat et des politiques requises pour défendre une juste transition au cours des négociations à Paris. Nous avons élaboré une déclaration conjointe avec les employeurs européens du secteur de l'électricité en vue d'appuyer cette juste transition. La FSESP a également pris part à la COP21, étoffant ainsi les rangs des délégations de l'ISP et de la CES, à Paris.

Terrorisme

La Turquie a été frappée par le terrorisme, le 10 octobre. Une bombe a explosé sur une place centrale à Ankara, faisant près de 200 morts et de nombreux blessés, y compris des membres des syndicats turcs DISK et KESK. La FSESP et l'ISP ont exprimé leurs sincères condoléances aux familles des victimes.

Secteurs professionnels

Les syndicats du secteur de la santé s'apprentent à renforcer la visibilité de notre opposition à la commercialisation des soins de santé. L'initiative a son importance face aux pressions accrues qui sont exercées afin de promouvoir une offre de soins de santé transfrontaliers qui pourrait conduire à une plus âpre concurrence.

La FSESP a poursuivi son action sur les services sociaux avec un récent rapport soulignant l'importance des investissements dans la prise en charge des enfants. Elle a participé à un projet sur les services aux

particuliers et aux ménages et travaillé avec des employeurs du secteur au niveau national.

- Nous avons organisé un événement et mené des recherches au sujet de l'incidence des mesures d'austérité sur le personnel auxiliaire du secteur de la culture et étudié comment celles-ci ont conduit à une commercialisation accrue des bibliothèques et des musées.
- La FSESP a publié un nouveau rapport sur la situation juridique du personnel des ambassades, exigeant qu'il soit mis un terme à l'impunité de leurs employeurs.
- La campagne européenne pour l'eau Right2Water a fait pression sur la Commission et trouvé écho au Parlement européen, aboutissant à l'adoption d'un rapport très positif, le 8 septembre, appuyant notre demande de mise en œuvre du droit humain à l'eau au sein de l'UE.
- De nouveaux accords ont été conclus, avec GDF SUEZ au sujet du bien-être au travail, et avec Suez sur l'égalité. Vers la fin de l'année, syndicats et employeurs sont parvenus à un accord sur les droits d'information et de consultation. Nous cherchons à faire appliquer cet accord contraignant dans l'ensemble de l'UE par la voie d'une législation.

Le compte-rendu complet des activités de la FSESP peut être consulté à l'adresse suivante :

<http://www.epsu.org/article/reports-activities-2015-2000>

en EN FR SV RU ES

RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

pour les douze mois s'achevant au 31 décembre 2015

	Bilan	Budget	Bilan
	2015	2015	2014

RECETTES

Cotisations	€7,790,200	€7,900,000	€7,789,224
Sources de recettes exceptionnelles	€355,744	€30,000	€23,298
Intérêts et produits des investissements	€59,167	€90,000	€100,095
Remboursements	€73,885	€20,000	€94,260
Recettes exceptionnelles	€58,720	€0	€79,940
Contributions aux fonds	€172,260	€150,000	€229,543
Contribution bailleurs de fonds à gestion des projets	€489,722	€510,000	€482,017
Total recettes avant projets	€8,999,698	€8,700,000	€8,798,377
Recettes activités financées par bailleurs de fonds	€1,817,096	€1,943,000	€1,243,023
TOTAL RECETTES	€10,816,793	€10,643,000	€10,041,399

DÉPENSES

Total Activités stratégiques	€705,640	€754,000	€725,582
Total Réunions statutaires	€734,097	€771,600	€560,273

Réunions

Fédérations Syndicales Mondiales	€0	€2,000	€736
CSI	€0	€2,000	€0
Réunions FSESP	€3,111	€2,000	€6,104
Groupe de Travail sur les Statuts (GTS)	€1,916	€0	€0
Représentation/Coordination Direction	€88,575	€55,000	€48,652
Contrôle/Coordination Siège	€456	€10,000	€5,108
Coordination des équipes au Siège	€210	€2,000	€0
Total Réunions et Événements	€94,268	€73,000	€60,600

	Bilan	Budget	Bilan
	2015	2015	2014
Représentation (sous)-régionale	€142,209	€129,000	€119,902
Accord FSESP-ISP	€875,000	€875,000	€855,359
Communications	€77,123	€110,000	€109,589
Prix Kluncker Wurf	€12,426	€15,000	€15,000
Contributions	€8,237	€40,000	€23,585
Total Personnel	€4,645,886	€4,868,599	€4,647,916
Total Frais de bureau	€569,095	€638,900	€592,453
Frais de personnel/bureau alloués aux projets	-€489,722	-€510,000	-€482,017
Frais Personnel/Bureau nets	€4,725,259	€4,997,499	€4,758,353
Audit	€91,395	€86,000	€75,384
Fonds destinés aux dons (dépenses)	€97,288	€150,000	€109,834
Dépenses exceptionnelles	€619,828	€0	-€11,098
	€2,306,818	€2,453,000	€1,725,040
Total dépenses avant amortissement et provisions	€10,489,588	€10,454,099	€9,127,402
Projets à financement externe			
Amortissement	€55,539	€50,000	€33,496
Provisions et réserves	€414,765	€400,000	€424,891
Excédent provisions au fonds de solidarité	€74,972	€0	€122,377
Prélèvements provisions et réserves	-€240,000	-€240,000	€0
Prélèvements fonds de solidarité	€0	€0	-€2,668
Total Prélèvements	-€240,000	-€240,000	-€2,668
TOTAL DÉPENSES	€10,794,864	€10,664,099	€9,705,499
EXCÉDENT/DÉFICIT	€21,929	-€21,099	€335,901



Public Services International
Internationale des Services Publics
Internacional de Servicios Públicos
Internationale der Öffentlichen Dienste
Internationell Facklig Organisation för Offentliga Tjänster
国際公務労連

Internationale des Services Publics

45 avenue Voltaire, BP 9

01211 Ferney-Voltaire Cedex, France

Tel: +33 4 50 40 64 64

E-mail: psi@world-psi.org

www.world-psi.org